



Association des Membres de l'Ordre des Palmes Académiques *Section de Loire-Atlantique*

Cher(ère) ami(e), cher(ère) adhérent(e),

En cette année 2022 et même si la période covid reste encore présente, **l'AMOPA a pu reprendre sa vie normale**, avec les jurys de concours et les cérémonies de remise de prix, les sorties amicales et culturelles, sans oublier nos réunions statutaires.

La sortie amicale en Mayenne s'est magnifiquement déroulée début mai avec les visites du musée Robert TATIN le matin à Cossé-le-Vivien puis de l'entreprise SÉCHÉ à Changé, qui stocke et traite les déchets : je vous invite à en lire le compte-rendu sur le site « amopa44.fr ». **La prochaine sortie sera le voyage en Italie** fin septembre, dont nous reparlerons.

Entre temps **l'AMOPA nationale a tenu son congrès en mai au Touquet**, avec pour thème principal la francophonie.

Le concours Arts plastiques / Arts visuels, organisé conjointement avec l'Association Nationale des Membres de l'Ordre National du Mérite et de la Direction Académique, et le soutien actif de l'Inspection Pédago-

gique Régionale d'Arts Plastiques est arrivé à son terme avec une belle cérémonie de remise de prix fin juin à l'Inspection Académique.

La cérémonie de remise des décorations que nous organisons chaque année n'a pu se tenir en début d'année en raison de la crise sanitaire. Elle aura lieu pour les promus 2021 en octobre prochain à la préfecture.

Enfin **une sortie en Vendée sera organisée le 5 octobre**, avec la visite de Vouvant puis du site minier de Faymoreau.

Venez nous rejoindre et participer à nos activités qui se déroulent toujours dans une ambiance amicale ! J'invite tout particulièrement **les personnes promues ces dernières années dans l'Ordre des Palmes**

Académiques : l'AMOPA existe pour vous accueillir, même comme simple adhérent.

Vous nous aiderez ainsi à poursuivre notre œuvre au bénéfice de la jeunesse, de la culture, mais aussi de l'amitié.

Sincères salutations amopaliennes.

Pascal BICHON, président



Une journée en Mayenne

La sortie de printemps de la section a eu lieu le 5 mai en Mayenne, à Cossé-le-Vivien où le groupe a visité le musée Robert Tatin, puis à Changé où c'est le centre de traitement des déchets du groupe Séché qui a accueilli les Amopaliens.

Le musée Robert Tatin

Robert Tatin est né à Laval en 1902 et mort à La Frénoise, site de son musée, à Cossé-le-Vivien, en 1983.

Il se réalise dans tous les types d'expression artistiques : peinture – dessin – sculpture, céramique. Enfant, il est fasciné par le monde du cirque. À 17 ans, il s'installe à Paris en tant qu'ouvrier peintre décorateur. Il est inscrit aux Beaux-Arts, s'intéresse plus encore aux Arts Appliqués. Il voyage beaucoup, découvre plusieurs pays d'Europe, l'Afrique du Nord et New York ; après la guerre il crée un atelier à Paris et se consacre à la peinture et la céramique. Il fréquente les artistes contemporains tels que Prévert, Breton, Cocteau, Giacometti, Dubuffet, et jouit d'une recon-



naissance nationale. Il s'embarque vers l'Amérique du Sud qu'il explore jusqu'aux Terres Australes pendant cinq ans. Au contact des Amérindiens, il s'affranchit des dogmes académiques. En 1955, il s'installe à Vence et poursuit son travail de créateur.

À 60 ans, Il revient s'établir à La Frénoise pour les 20 dernières années de sa vie ; c'est là qu'il installe ses sculptures et bâtit son musée en plein air.

Difficile à classer dans un style, ce qu'il aurait réfuté, il est associé à l'Art Naïf, au Surréalisme, ou à l'Art Brut. Il a affirmé sa volonté de créer « un art universel ». Visiter ce musée en plein air est comme pénétrer dans un

*Ci-dessus : l'allée des géants
À gauche : la porte des géants
À droite : statue de Jeanne d'Arc*



monde d'exubérance, d'exotisme, de féerie, comme vivre une ode à la poésie et à la nature.

Il crée ses sculptures selon un procédé en ciment ce qui les rend fragiles pour la conservation et les installe sur une ancienne voie communale. Cette allée où les portraits se font face est baptisée « Allée des Géants ». On y rencontre Vercingétorix et Jeanne d'Arc, l'allégorie de « être » et « avoir », les portraits des artistes auxquels il rend hommage : Le Douanier Rousseau, André Breton, Seurat, Gauguin, Suzanne Valladon et son fils Utrillo, Jarry et Ubu, Jules Verne et Picasso.

L'entreprise Séché de Changé

L'activité de l'entreprise consiste à trier les déchets qui lui sont livrés puis à recycler, stocker, dans le but d'une valorisation énergétique ; traiter le jus de poubelle, éliminer le biogaz, les déchets récupérés sont stockés, incinérés, enfouis. L'entreprise est installée sur un site de 250 ha. Elle fonctionne économiquement selon le principe « pollueur/payeur » avec récupération de l'écotaxe et sur la base de la Responsabilité Élargie du Producteur (REP) en





économie circulaire. Les déchets sont livrés (porte à porte) ou récupérés dans les Points d'Apport Volontaire. Chaque jour 150 camions déversent ces déchets tandis que 80 camions livrent des produits dangereux. Les produits non dangereux sont incinérés puis versés dans des alvéoles creusées dans l'argile et au préalable tapissées de polyéthylène haute densité (PEHD). Le biogaz produit est vérifié et capté par les gaziers pour produire de l'électricité.

Dans l'usine, le tri se fait par matière. En fin de ligne de tri, des équipes d'opérateurs sont chargées de contrôler le flux et de retirer manuellement les « intrus ». Les équipes sont formées de six personnes postées, debout, exerçant des gestes rapides et répétitifs. Pour prévenir les troubles musculo-squelettiques,

ces opérateurs sont tenus d'arriver en avance de leur embauche afin de faire des exercices physiques d'assouplissement. Des rotations sont assurées toutes les demi-heures pour éviter d'imposer trop longtemps au corps la répétition du geste.

En fin de ligne, les produits sont compressés puis compactés en balles qui sont ensuite acheminées vers les filières de valorisation. Les déchets non recyclables sont acheminés vers le lieu de traitement : l'incinération ou le stockage. Dans les deux cas, la chaleur est récupérée pour produire de l'énergie.

L'objectif de l'entreprise est de produire du Combustible Solide de Récupération (CSR), destiné lui-même à produire de l'énergie. Le CSR alimente des fours chaudières qui produisent de la vapeur elle-même récupérée pour 90 % qui fournit les besoins en chaleur de la ville de Laval à 10 km. En hiver, ils apportent la chaleur à Laval et de mars à novembre, grâce à un partenariat avec la coopérative agricole « Daisy Ouest », l'énergie sert à la déshydratation du fourrage pour les agriculteurs, ceci depuis 1998. Ainsi les fours fonctionnent toute l'année.

*Ci-dessus : l'intérieur de centre de tri
Ci-contre : le groupe dans le paysage reconstitué*

La visite se termine au pied d'une colline de stockage de déchets non dangereux, dans une vallée verdoyante ; nous sommes accueillis par des écologues chargés de rééquilibrer la biodiversité de ces collines de stockage. Le travail de ces paysagistes consiste à renouveler naturellement le bocage mayennais. Ce site presque à maturité révèle en effet de grandes zones boisées avec les essences locales où la faune et la flore d'origine se sont déployées.

Catherine Flécher

On trouvera ce compte rendu sous sa forme intégrale, ainsi que d'autres photos, sur le site www.amopa44.fr (rubrique « Regards sur le passé »)



Le concours Arts plastiques - Arts visuels



Organisé tous les deux ans, ce concours est organisé conjointement par l'AMOPA 44 et l'ANMONM 44 (Association Nationale des Membres de l'Ordre National du Mérite), avec le soutien de la Direction académique de l'Éducation Nationale de Loire-Atlantique et l'aide active de l'Inspection Pédagogique Régionale d'Arts plastiques.

Le thème retenu cette année était « VIVRE ENSEMBLE ». La remise des prix de l'édition 2022 a eu lieu le lundi 27 juin à la Direction académique.



En cette année de reprise des activités post-covid, dix-neuf établissements du département s'étaient inscrits et seize d'entre eux ont rendu effectivement des travaux d'élèves.

Ont été récompensés :

- ◆ Prix départemental (qui récompense des productions jugées « supérieures ») : 3 travaux collectifs du Collège Saint-Exupéry (La Montagne)

Écoles élémentaires

- ◆ 1^{er} prix : **École Saint-Pierre** (St-Aignan-de-Grand-Lieu)
- ◆ Collèges - Travaux collectifs
- ◆ 1^{er} prix collèges : **Clg Olympe de Gouges** (Sainte-Pazanne)
- ◆ 2^{ème} prix collèges : **Clg Victor Hugo** (Nantes)
- ◆ 3^{ème} prix collèges : **Clg Lucie Aubrac** (Vertou)
- ◆ Collèges - Travaux individuels
- ◆ 1^{er} prix : **Nina Ecarlat** (Clg Saint-Exupéry - La Montagne)
- ◆ 2^{ème} prix : **Aloïs Malboeuf** (Clg Saint-Exupéry - La Montagne)
- ◆ 3^{ème} prix : **Lou Blanloeil** (Clg Saint-Exupéry - La Montagne)

Les établissements lauréats ont reçu une chèque émanant des deux associations pour leurs enseignements d'arts plastiques ; les élèves lauréats, quant à eux, se sont vu attribuer un

chèque-cadeau à dépenser dans un grand établissement culturel.

À l'issue de la cérémonie, un sympathique pot a réuni élèves, parents, professeurs et autorités présentes.

À gauche : Bernard LE GALL (IEN adjoint de l'Inspectrice d'Académie) félicite les lauréats.

Ci-contre : Pascal BICHON (président AMOPA 44), en présence d'Yves AUMON et Jacques LE GAL (ANMONM 44)



Prochaines activités de la section 44

- 20-27 septembre : voyage en Italie
- 5 octobre : sortie d'automne en Vendée
- 18 octobre : remise des insignes des **Palmes académiques**
- 24 novembre : conférence sur le transport maritime
- 3 décembre : déjeuner des Palmes

Quoi de neuf ces derniers mois ???

Vous trouverez **comptes rendus détaillés** et galeries de **photos** sur notre site

www.amopa44.fr